

Communiqué de presse
19 juin 2019

L'hôpital Paul Doumer de Labryère inaugure sa crèche gérée par MNH Services à l'enfance

Après six mois de travaux et sans interruption de service, les enfants de la crèche de l'hôpital Paul Doumer (AP-HP) sont accueillis, depuis le 1er juin, dans des espaces rénovés, mis aux normes et aménagés avec de nouveaux équipements.

La crèche est inaugurée aujourd'hui, 19 juin, en présence notamment de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), des élus du territoire, de Philippe Sibeud, Directeur de l'hôpital Paul Doumer et de Mathieu Asse, Directeur général de MNH Services à l'Enfance à qui la rénovation et la gestion de la crèche ont été confiées.



Ouverture de la crèche aux familles du territoire

Pour à la fois maintenir l'accueil des enfants du personnel de l'hôpital, assurer un avenir à la crèche et ouvrir l'établissement aux familles du territoire, l'hôpital Paul Doumer a choisi, en 2018, de déléguer la gestion de sa crèche. La direction de l'hôpital et le personnel de la crèche ont participé, ensemble, au choix du gestionnaire.

Le projet prévoyait la réalisation de travaux de restructuration, de réhabilitation et d'aménagement des locaux de la crèche gérée par l'hôpital et située sur la commune d'Angicourt. La Caisse d'allocations familiales (CAF) a financé le projet à 80 %.

C'est MNH Services à l'Enfance (MNH SAE), spécialiste des solutions de garde adaptées aux métiers des professionnels de santé, filiale du groupe *nehs*, qui a été choisi.

MNH SAE a repris la gestion de la crèche le 12 novembre 2018 et a maintenu l'intégralité des emplois présents sur le site.

La nouvelle crèche

La crèche est composée, dans un premier temps, de 10 berceaux destinés aux professionnels de l'hôpital Paul Doumer et sera modulable jusqu'à 30 berceaux. Elle fonctionne, toute l'année, en horaires étendus, du lundi au vendredi, de 6h30 à 18h30, pour répondre aux besoins des professionnels de santé.

Aujourd'hui, le sas d'accueil a été sécurisé et les portes d'entrée remplacées, le mobilier a été remplacé à neuf et les salles-de-bain complètement rénovées. De nouveaux espaces ont été créés : un espace multi-sensoriel détente/bien-être/interactivité, une buanderie, une salle de détente et de réunion pour les professionnels.

Les espaces sont pensés pour favoriser l'expérimentation et l'autonomie des jeunes enfants et ce, en toute liberté et en toute sécurité. Les aménagements, qui évoluent en fonction de l'âge de l'enfant, privilégieront la recherche du confort avec du mobilier qui sert de repère aux petits et renforce leur sentiment de sécurité.

La nouvelle crèche contribue à l'amélioration des conditions de vie des professionnels, des familles et des enfants dans des locaux rénovés et mis aux normes d'hygiène et de sécurité.



Septembre 2019 : une rentrée sous le signe du renouveau

A partir de septembre 2019, l'agrément de la PMI va passer de 13 à 23 places dont 10 berceaux réservés pour le personnel de l'APHP et 13 en faveur de familles extérieures à l'hôpital Paul Doumer. Ces dernières pourront en bénéficier si leur employeur, public ou privé, réserve des places dans la structure en faveur de leur personnel. Cette réservation n'est pas obligatoire pour des accueils dits d'urgence pour lesquels les familles contactent directement la crèche.

L'organisation du travail va être repensée pour mieux utiliser les nouveaux locaux, des espaces d'accueil vont être aménagés pour favoriser le bien être des enfants et des professionnels.

Enfin, de nouvelles méthodes pédagogiques accompagnant l'enfant dans la libre circulation et l'expérimentation seront mises en place.

Deux nouveaux collaborateurs viendront rejoindre l'équipe : un(e) diplômé(e) de la petite enfance et un agent polyvalent.

D'ici la fin de l'année 2020, ce sont 30 enfants qui seront pris en charge quotidiennement par les équipes de la crèche.

« Il s'agit là d'un projet important et qui répond à une double ambition. L'objectif principal est le maintien d'une offre d'accueil petite enfance pour les professionnels de l'hôpital. La concrétisation de ce projet s'accompagne également d'une ouverture aux familles des communes avoisinantes, en lien avec les élus de la Communauté de communes de la Vallée Dorée et de la Communauté de communes du Pays d'Oise et d'Halatte » se réjouit **Jérôme Sontag, ancien Directeur de l'hôpital Paul Doumer à l'initiative du projet.**

« Toute l'équipe de MNH Services à l'enfance est heureuse d'apporter son expertise à l'hôpital Paul Doumer et aux professionnels hospitaliers jeunes parents. En effet, nous avons acquis une expertise sur le fonctionnement très spécifique des crèches hospitalières qui s'adressent essentiellement à

l'accueil d'enfants âgées de 10 semaines à 4 ans. Elles doivent répondre aux enjeux de l'établissement mais aussi aux besoins des parents qui ont de fortes contraintes d'horaires. Les jeunes parents hospitaliers souhaitent bénéficier d'une crèche au plus près possible de leur lieu de travail pour répondre à leurs besoins de garde atypiques liés à des horaires variables et parfois regroupés sur seulement quelques jours. Nous devons aussi être souples et pouvoir répondre à des arrivées en cours d'année. » ajoute **MathieuASSE, Directeur général de MNH Services à l'Enfance.**



A PROPOS DE MNH SERVICES A L'ENFANCE

MNH Services à l'Enfance développe depuis 2014 **une approche globale à la garde d'enfants en milieu hospitalier** avec des solutions, dédiées à la petite enfance, qui s'adaptent aux spécificités des métiers des professionnels de santé.

Les solutions de MNH Services à l'Enfance dépassent la simple notion de « crèche » : elles englobent **la création** (mise en place de nouvelles structures de garde), **la gestion** (exploitation des structures), **l'audit et le conseil** (optimisation du fonctionnement des structures existantes) et **la coordination ou le développement** de partenariats avec des relais d'assistantes maternelles.

MNH Services à l'enfance gère les crèches d'une dizaine d'établissements de santé et a audité une quarantaine de crèches hospitalières.

MNH Services à l'Enfance est une solution du groupe *nehs*, créé par la Mutuelle Nationale des Hospitaliers (MNH), première mutuelle du monde de la santé.

nehs pour nouvelle entreprise humaine en santé, est l'aboutissement d'une transformation unique dans le secteur des mutuelles. En cultivant un développement affinitaire, *nehs* propose aujourd'hui une offre globale de services à la personne et de services-métiers, totalement dédiée à l'ensemble de la communauté des acteurs du monde de la santé.

A PROPOS DE L'HÔPITAL PAUL DOUMER DE LABRUYERE

Etablissement gériatrique, l'hôpital propose une prise en charge en médecine, en soins de suite et de réadaptation et en soins de longue durée. Un plateau médicotechnique adapté et une pharmacie à usage intérieur complètent cette offre. La qualité et la sécurité des soins sont une priorité et l'hôpital a été certifié, à nouveau, sans réserve par la Haute Autorité de Santé en 2017. L'hôpital Paul Doumer s'est résolument engagé dans une politique de modernisation de ses infrastructures et propose une offre hôtelière de qualité, avec une majorité de chambres individuelles, avec une télévision et un accès au Wifi dans chaque chambre.

CONTACTS MÉDIAS

Hôpital Paul Doumer
Service communication
Quentin BRIGHTON
03 44 31 55 10 / 06 15 46 84 11
quentin.brighton@aphp.fr

MNH Services à l'enfance
Jérôme Aubé
06 29 82 76 55
presse@groupe-nehs.com

Photos disponibles auprès du service de presse MNH Services à l'enfance : presse@groupe-nehs.com
Crédit photos : © MNH SAE